

■ octobre 2018
■ INJEPR-2018/13

Illettrisme, insertion professionnelle, santé : des défis pour les politiques de jeunesse en outre-mer

Enseignements des évaluations d'expérimentations

SAMUEL JAMES

■ chargé d'études et d'évaluations, INJEP



Illettrisme, insertion professionnelle, santé : des défis pour les politiques de jeunesse en outre-mer

Enseignements des évaluations d'expérimentations

Samuel James

Pour citer ce document

James S., 2018, *Illettrisme, insertion professionnelle, santé : des défis pour les politiques de jeunesse en outre-mer. Enseignements des évaluations d'expérimentations*, INJEP Note & rapports/Note thématique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION. DES EXPÉRIMENTATIONS DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ) DANS LES TERRITOIRES 5

Des expérimentations soutenues par le FEJ entre 2009 et 2017 5

Regard sur les territoires ultramarins : entre disparité et convergence des situations 5

Une jeunesse comme les autres ou des Français entièrement à part ? 7

Les dispositifs du FEJ pour répondre aux difficultés économiques et sociales des jeunes ultramarins 8

Des dispositifs pour répondre à ces nombreux obstacles 10

2. DES JEUNES MARQUÉS PAR LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES : LE POIDS DE L'ILLETTRISME ET DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE 11

La situation préoccupante de l'illettrisme... 11

... et des sorties précoces du système scolaire 11

Des expérimentations pour lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire en outre-mer 12

▪ La coéducation comme solution pour lutter contre l'illettrisme dans des collèges réunionnais 12

▪ Associer les familles à l'éducation par le bilinguisme en Polynésie française : la reconnaissance de l'apprentissage du tahitien 14

▪ Former des équipes pédagogiques à la question de l'illettrisme : le cas des élèves des CFA en outre-mer 15

Des enseignements pour lutter contre les difficultés scolaires des jeunes ultramarins 16

3. LES OBSTACLES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : LA PRÉGNANCE DU CHOMAGE 17

Des expérimentations pour favoriser l'insertion professionnelle 17

▪ Envisager l'insertion professionnelle en s'appuyant sur les ressources des territoires 18

▪ Informer, orienter et accompagner les jeunes vers la formation et l'emploi 19

▪ Valoriser la jeunesse par l'accompagnement à la création d'entreprise 20

Des enseignements pour favoriser l'insertion professionnelle 21

4. DE NOMBREUX ENJEUX SANITAIRES DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS : GROSSESSE PRÉCOCE, IVG, OBÉSITÉ, SUICIDE 22

Grossesse précoce et IVG : la situation particulière des Guadeloupéennes 22

Les grossesses précoces des jeunes Mahoraises : des problèmes d'information et de communication 22

▪ Les jeunes Martiniquais de moins en moins préoccupés par leur santé ? Le problème du surpoids et de l'obésité 22

De nombreux problèmes de santé publique en Guyane dont le cas particulier des suicides des jeunes Amérindiens 23

Des expérimentations pour améliorer l'information et l'accès à la santé des jeunes ultramarins 24

▪ Contre l'obésité, informer et donner le goût de la pratique sportive aux élèves en Martinique 24

▪ Une structure itinérante pour informer et éduquer à la sexualité les jeunes Mahorais 25

▪ S'appuyer sur des relais de proximité pour lutter contre le suicide des jeunes Amérindiens en Guyane	26
Des enseignements en faveur de la prise en compte des problèmes de santé.....	27

5. PISTES DE RÉFLEXION SUR LES EXPÉRIMENTATIONS ULTRAMARINES

29

Penser et adapter les dispositifs aux contextes locaux.....

29

- Nécessité de tenir compte des spécificités et enjeux des territoires ultramarins..... 29
- La proximité des porteurs, pour atteindre les publics visés..... 29
- Informer ? Mettre en mouvement ? Quelles approches sur les territoires ultramarins ? 30

Décentraliser les évaluations et enquêter au fil de l'eau.....

31

- Des résultats ultramarins dépendant des formes d'évaluation : penser la déconcentration des évaluations..... 31
- S'adapter aux contextes locaux : le cas des langues régionales 31
- La prise en compte de la temporalité des expérimentations 32
- Co-construction des questions évaluatives..... 32
- Connaissance des territoires et évaluation *in itinere* en outre-mer..... 32

BIBLIOGRAPHIE.....

34

Introduction. Des expérimentations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) dans les territoires ultramarins

Des expérimentations soutenues par le FEJ entre 2009 et 2017

Cette note de synthèse vise à dégager les enseignements des expérimentations soutenues par le FEJ, en partenariat avec le ministère des outre-mer sur les territoires ultramarins. Elle est l'occasion de porter un regard réflexif sur les évaluations réalisées depuis 2009 et de proposer des pistes pour de futures expérimentations dont l'ambition est de répondre de manière adaptée aux problèmes des jeunes sur ces territoires. Cette note s'inscrit dans le cadre de la publication de plusieurs travaux spécifiques aux territoires ultramarins. En effet, le FEJ vient de publier les résultats et les enseignements de l'évaluation réalisée par le cabinet Quadrant Conseil¹ sur seize projets portant sur la « Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge » qui se sont déroulés entre 2014 et 2017. De plus, un numéro d'*INJEP Analyses et synthèses* est paru en juin 2018 sur la problématique de l'illettrisme des jeunes ultramarins (James *et al.*, 2018). Des expérimentations déconcentrées (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) dans le cadre de l'appel à projets Outre-mer n°5 sont en cours et s'achèveront en septembre 2019. Enfin, il s'agit de mettre en parallèle ces travaux avec les résultats du Livre bleu issu des Assises des outre-mer². En effet, les enseignements du FEJ rejoignent le Livre bleu sur les thématiques qui constituent un défi pour les politiques jeunesse sur ces territoires.

Après avoir dressé un état des lieux de la situation des jeunes ultramarins et de leurs conditions de vie, il s'agira de présenter les enseignements d'évaluations de projets en se focalisant sur trois thématiques essentielles : illettrisme et décrochage scolaire ; insertion professionnelle ; santé. Enfin, des préconisations et des pistes de réflexion seront proposées à partir des résultats présentés afin d'envisager de nouvelles expérimentations dans les territoires d'outre-mer.

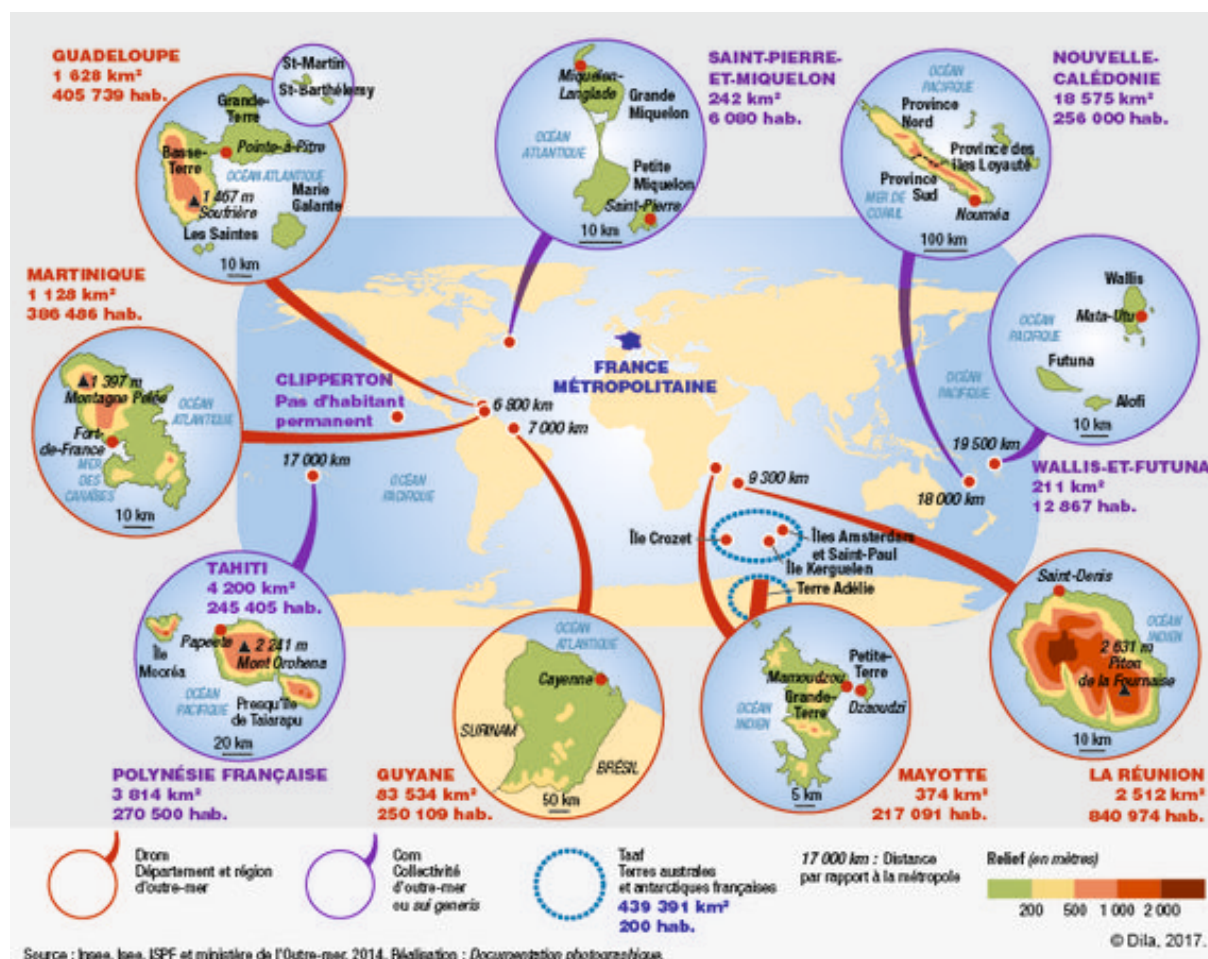
Regard sur les territoires ultramarins : entre disparité et convergence des situations

Les territoires ultramarins se caractérisent par leur important éloignement de la France métropolitaine et les uns des autres (océan Atlantique, océan Pacifique, océan Indien, Antilles). Ils se composent de cinq départements d'outre-mer (DROM) – Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion – et de six collectivités (COM) – Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon et Wallis-et-Futuna.

¹ www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_eva_apdom4__quadrant_conseil_2018.pdf

² Le Livre bleu outre-mer est la synthèse des travaux des Assises des outre-mer. Il a été remis au président de la République le 28 juin 2018.

CARTE. LES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANÇAIS



Les territoires ultramarins français

Source : Documentation Photographique (n° 8116, mars-avril 2017)

Les territoires ultramarins comptent 2,7 millions d'habitants selon les derniers chiffres du recensement publiés en 2018 par l'INSEE, dont 2,1 millions dans les départements et régions d'outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, la Guyane et Mayotte. Ces trois derniers départements se caractérisent par la part importante de la population jeune. En effet, 67,5 % des Mahorais, 57,6 % des Guyanais et 46 % des Réunionnais ont moins de 30 ans. La part des jeunes de moins de 30 ans – 38,4 % en Guadeloupe et 36 % en Martinique – reste proche de celle de la France métropolitaine (36,5 %). Malgré cette différence démographique et le fait que les régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM) « ne forment pas un ensemble homogène, mais partagent un statut commun et des caractéristiques qui les distinguent des autres régions françaises » (Temporal, 2017, p. 7), les enjeux liés à la jeunesse sont extrêmement importants.

Les territoires d'outre-mer possèdent des caractéristiques spécifiques inscrites dans des contextes locaux particuliers (administration territoriale³, économiques, sociales, culturelles) qui les différencient des régions métropolitaines et font que « les territoires ultra-marins s'opposent tantôt aux régions

³ En 2011, Mayotte est devenue le 101^e département français.

métropolitaines, tantôt aux territoires environnants, ou marquent de fortes différences entre eux. » (Gonzalez, de Saint Pol, 2014, p.6). Certaines difficultés socioéconomiques sont communes et transversales aux territoires ultramarins et montrent des écarts importants entre ces territoires et ceux de la métropole. Les jeunes ultramarins ont en commun d'être confrontés à de nombreuses difficultés économiques et sociales à différentes étapes de leurs parcours, de la scolarité jusqu'à l'insertion professionnelle.

En effet, bien qu'il existe des disparités entre les territoires d'outre-mer eux-mêmes, les taux d'illettrisme, de chômage, de pauvreté ou encore les problèmes sanitaires (obésité, grossesses précoces, suicides) demeurent beaucoup plus élevés que dans les régions métropolitaines. Les difficultés rencontrées par les jeunes sont liées les unes aux autres. L'illettrisme et le faible niveau de maîtrise des compétences de base entraînent l'échec scolaire, l'abandon précoce ou encore le faible niveau de diplôme des élèves. À moyen terme, ces difficultés deviennent des obstacles à l'insertion professionnelle, dans un contexte économique peu favorable : « Les faibles qualifications alimentent un chômage de masse, mais en même temps, pourquoi se former si dans une grande partie des cas on s'attend à passer par la case chômage ? » (Maurin, Bernier, 2013, p. 4).

Ainsi, le taux de chômage, extrêmement élevé, touche 53 % des moins de 25 ans en Guadeloupe (Demougeot, 2018a), plus de 50 % en Martinique (Demougeot, 2018b) et plus de 57 % à La Réunion (INSEE, 2018a) contre 20,7 % en France métropolitaine (INSEE, 2018b). Ces résultats sont la conséquence de ces différentes difficultés, auxquelles vient s'ajouter un contexte fait d'offres d'emploi insuffisantes, de surplus de demandes de travail, d'incompatibilité du système de formation et/ou des réseaux de transports (L'Horty, 2014).

Une jeunesse comme les autres ou des Français entièrement à part ?

Il est important de rappeler dès à présent qu'il n'existe pas une jeunesse, mais des « jeunesses plurielles » dans chaque territoire ultramarin. En effet, les contextes familiaux, territoriaux, communautaires, sociaux, culturels diffèrent, même à l'échelle d'un territoire, comme nous l'expliquent Stéphanie Morel et Sarah Maire (2014), qui décrivent une « *jeunesse réunionnaise en une mosaïque de conditions et de trajectoires différenciées* » (Morel, Maire, 2014, p. 119). De manière générale, les jeunes ultramarins partagent un certain nombre de difficultés communes aux autres jeunes de la métropole, c'est notamment le cas pour les difficultés d'insertion professionnelle. Cependant, ils se démarquent en ayant des problèmes spécifiques liés à la géographie des territoires d'outre-mer, l'insularité des territoires impliquant des formes de mobilités particulières des jeunes. S'ajoutent à cela des difficultés inhérentes à chaque territoire ultramarin avec, par exemple, les questions de la place des langues et de la reconnaissance des cultures locales.

Les dispositifs du FEJ pour répondre aux difficultés économiques et sociales des jeunes Ultramarins

Entre 2009 et 2017, vingt-huit appels à projets ont été lancés par le FEJ et ouverts à tous les territoires. En outre, depuis 2009, un partenariat entre le ministère des outre-mer et le FEJ, abondé par des ressources définies dans la loi pour le développement économique des outre-mer⁴, a permis de lancer cinq appels à expérimentations spécifiquement à destination des territoires ultramarins:

- L'appel à projets outre-mer n°1, a été lancé en 2009, avec 3 programmes : « prévenir et lutter contre le décrochage scolaire », « actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes » et « soutenir les initiatives et les projets des jeunes » ; 11 dispositifs ont été mis en œuvre.
- L'appel à projets outre-mer n°2, lancé en 2011, avec 3 programmes également : « prévention santé : l'implication des jeunes et de l'ensemble des acteurs locaux dans la prévention santé et l'accès aux soins », « prévention et lutte contre l'illettrisme », et « l'insertion professionnelle des jeunes par la valorisation des ressources locales, tant culturelles que naturelles » ; 14 dispositifs ont été soutenus.
- L'appel à projets outre-mer n°3, lancé en 2012 incluant 2 axes – « développer la mixité et lutter contre les discriminations », « favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi durable des jeunes ultramarins » – et portait sur 10 actions.
- L'appel à projets outre-mer n°4 « Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge » avec au total 15 projets soutenus par le FEJ.
- L'appel à projets outre-mer n°5 a été lancé en 2015 suite à la concrétisation du plan Jeunesse outre-mer entre le ministère des outre-mer et le ministère chargé de la jeunesse. Les appels à projets ont été déconcentrés au niveau de chaque territoire et concernent la Guadeloupe (4 projets), la Guyane (5), la Martinique (5), Mayotte (5) et La Réunion (10)⁵.

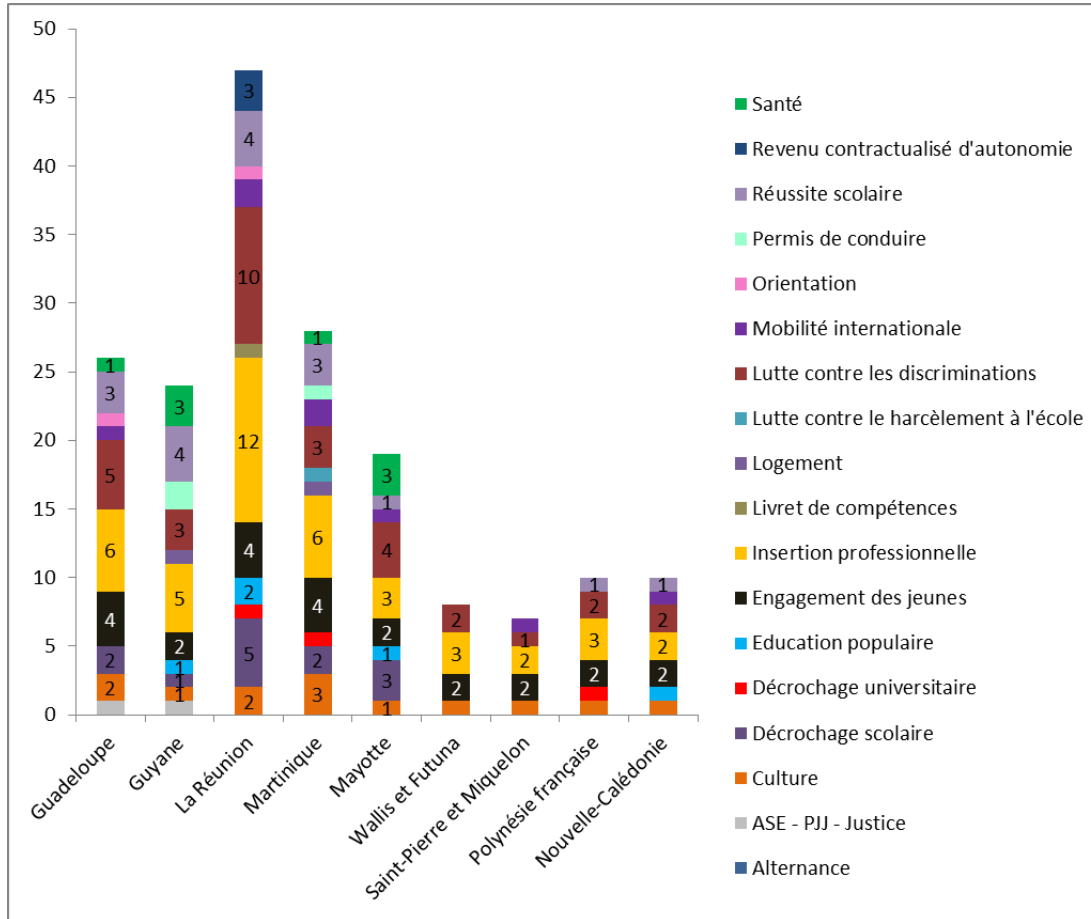
Au-delà de ces appels à expérimentation en outre-mer, les territoires ultramarins ont fait l'objet d'expérimentations par le biais des autres appels à projet du FEJ. Ces programmes ont impliqué un ou plusieurs territoires ultramarins et concernaient de nombreuses thématiques : le décrochage scolaire et universitaire, la réussite scolaire, l'expérimentation du livret de compétences, l'insertion professionnelle, le numérique et la mobilité.

Ainsi, plus de 140 expérimentations (ou expériences ou dispositifs) ont été réalisées sur les territoires ultramarins, tous appels à projets confondus.

⁴ La LODEOM (loi n°2009-594 du 27 mai 2009) prévoit que certaines sociétés ultramarines de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion, sous conditions exposées à l'article 44 quaterdecies du code général des impôts, peuvent bénéficier d'un abattement fiscal si elles effectuent, avant le 31/12 de l'année N+1 de référence, une contribution au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Celle-ci doit être versée auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

⁵ L'appel à projets outre-mer n°5 est en cours et se termine en 2019.

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES EXPERIMENTATIONS EN OUTRE-MER PAR THEMATIQUE



Source : FEJ-INJEP, 2017.

Lecture : en Guadeloupe, six expérimentations ont porté sur la thématique de l'insertion professionnelle

Le graphique 1 permet d'avoir une vue d'ensemble des thématiques des dispositifs mis en place par territoire ultramarin. Ensuite, au sein de chaque thématique, il donne à voir le nombre de fois où la thématique a été traitée. Les dispositifs ont été évalués selon différentes modalités. L'évaluation peut porter sur plusieurs projets en même temps, sur un programme décliné dans plusieurs territoires ou encore sur un dispositif évalué dans un seul territoire.

Les programmes ou expérimentations sont inscrits dans des échelles territoriales différentes : projet à l'échelle nationale, dispositif sur plusieurs territoires ultramarins ou un projet spécifique à un territoire d'outre-mer. Ainsi, différents types de porteurs de projets tels que des collectivités territoriales, des établissements publics ou privés, des associations ou des entreprises ont proposé un dispositif ou une expérimentation qui visait en partie ou en totalité des territoires ultramarins.

Encadré 1 : les expérimentations et les évaluations dans les territoires ultramarins⁶

Les expérimentations dans les départements et régions d'outre-mer...

Guadeloupe : 26 expérimentations → 19 évaluées

Guyane : 24 expérimentations → 15 évaluées

Martinique : 28 expérimentations → 20 évaluées

Mayotte : 19 expérimentations → 12 évaluées

La Réunion : 47 expérimentations → 31 évaluées

... et dans les collectivités ultramarines

Nouvelle-Calédonie : 10 expérimentations → 7 évaluées

Polynésie française : 10 expérimentations → 8 évaluées

Wallis et Futuna : 8 expérimentations → 6 évaluées

Saint-Pierre et Miquelon : 7 expérimentations → 4 évaluées

Comme le montre l'encadré ci-dessus, la majorité des projets ultramarins se sont déroulés dans les départements et les régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion). Les expérimentations dans les collectivités ultramarines restent très minoritaires.

Cette note thématique se centre particulièrement sur les méthodes d'évaluation et les enseignements de neuf rapports d'évaluation : trois évaluations visant à lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire, trois visant à favoriser l'insertion professionnelle et trois sur l'amélioration de l'information et de l'accès à la santé des jeunes ultramarins.

Des dispositifs pour répondre à ces nombreux obstacles

Face aux constats préoccupants et aux situations difficiles vécues par les jeunes ultramarins, le FEJ a lancé plusieurs expérimentations qui visent à lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire, à favoriser l'insertion professionnelle et à traiter des problèmes de santé. Nous allons regarder de manière approfondie les enseignements de neuf expérimentations qui concernent ces trois thématiques. Rendre compte des effets des dispositifs sur les publics, des avancées et des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre, mais aussi des difficultés éventuelles des expérimentateurs (ou des évaluateurs), sont autant d'informations utiles lorsqu'il s'agira de penser de futures orientations.

Cette note abordera donc trois thèmes : l'illettrisme et le décrochage scolaire (chapitre 1), l'insertion professionnelle (chapitre 2) et la santé (chapitre 3) des jeunes d'outre-mer. Au sein de chacune des trois parties, nous dresserons un état des lieux de la situation des jeunes pour ensuite regarder les enseignements des évaluations des projets. Dans une dernière partie, nous dégagerons des préconisations et des pistes de réflexions à partir des résultats présentés (chapitre 5).

⁶ Il est important de noter que tous les projets ultramarins n'ont pas été évalués notamment les projets fondus dans des expérimentations sur plusieurs territoires.

2. Des jeunes marqués par les difficultés scolaires : le poids de l'illettrisme et du décrochage scolaire

La situation préoccupante de l'illettrisme...

Les données statistiques et travaux de recherche montrent que les jeunes domiens rencontrent d'importantes difficultés scolaires, qu'ils sont nombreux à ne pas maîtriser les compétences de base (langagières, mathématiques, cognitives) et à être en situation d'illettrisme⁷. En France métropolitaine, le taux d'illettrisme touche 4 % des 16-25 ans tandis que dans les territoires ultramarins ces taux atteignent 44 % à Mayotte, 29 % en Guyane, 20 % en Guadeloupe, 17 % en Martinique et 14,4 % à La Réunion, selon les enquêtes Information et vie quotidienne de l'INSEE de 2011, 2012 et 2014. De plus, alors que dans la majorité des territoires, les taux d'illettrisme baissent dans les jeunes générations, *a contrario*, la situation est extrêmement préoccupante à Mayotte et en Guyane, où ce sont les classes d'âge les plus jeunes qui sont les plus touchées (James *et al.*, 2018).

... et des sorties précoces du système scolaire

Le décrochage scolaire et l'échec scolaire constituent incontestablement un problème social majeur qui ronge les parcours socioprofessionnels de bon nombre de jeunes d'outre-mer. Ce phénomène se caractérise par la sortie sèche des jeunes du système scolaire, sans aucun diplôme. Il est un facteur d'exclusion sociale, professionnelle et un obstacle fort à l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes des DROM.

Dans les DROM, les situations d'échec scolaire diffèrent selon le territoire, mais sont alarmantes et restent plus nombreuses qu'en métropole. En Guadeloupe, en 2011, 28 % des 20-24 ans étaient sortis du système scolaire sans avoir obtenu de diplôme contre 20 % en métropole : « La proportion de jeunes sans diplôme est beaucoup plus élevée en Guadeloupe (+ 8,1 points) alors que celle des diplômés de l'enseignement supérieur, d'autre part, est nettement plus importante en France hexagonale (+ 15,3 points) » (INSEE, 2016, p. 22). Cette situation tend cependant à s'améliorer par rapport à 1999 (46 %) (Richard *et al.*, 2015, p. 2). En Guyane, en 2011, le décrochage scolaire concernait 38 % des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme plus élevé que le brevet des collèges (INSEE, 2014.). En 2012, à Mayotte, le niveau scolaire des jeunes restait « très faible » : 54 % des 15 ans et plus qui ont achevé leur scolarité n'ont aucun diplôme, 14 % ont un CAP ou un BEP, 17 % un diplôme de niveau bac et 15 % un diplôme de niveau universitaire (INSEE, 2018d). À La Réunion, le décrochage scolaire est également très élevé avec 45 % des 15 à 24 ans qui ont quitté le système scolaire, pour la plupart sans aucun diplôme (Boudesseul *et al.*, 2016).

⁷ Définition de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme : « personne qui a été scolarisée mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante. »

Ces situations peuvent être la conséquence d'inégalités d'infrastructures présentes ou non sur les territoires. À Mayotte par exemple, Nicolas Roinsard (2014) explique que, pour éviter les classes surchargées, un système de rotation a été instauré dans certaines écoles. S'agissant des trajectoires scolaires des élèves après le baccalauréat, il est important de noter aussi que tous les territoires ultramarins ne sont pas dotés d'établissements d'enseignement supérieur. En conséquence, il existe des inégalités en termes de potentiel d'apprentissage et cela peut avoir un impact sur la réussite scolaire des élèves avec notamment une éventuelle réduction du champ des possibles, voire un renoncement à s'investir dans la scolarité.

Des expérimentations pour lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire

Pour tenter de faire face aux problèmes d'illettrisme, le FEJ a mené plusieurs expérimentations entre 2009 et 2016. Nous nous focaliserons sur trois dispositifs dont les actions ont cherché à développer la coéducation (La Réunion), à promouvoir le bilinguisme (Polynésie française) ou à renforcer les savoirs de base des apprentis (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion). Ces trois dispositifs concernent des publics différents : des élèves de primaire, des collégiens et des élèves de centres de formation d'apprentissage (CFA). Parce qu'envisager et traiter la question de l'illettrisme est une nécessité à tous les âges et à toutes les étapes du parcours scolaire, nous présenterons ici les enseignements principaux des évaluations de ces trois dispositifs.

▪ *La coéducation comme solution pour lutter contre l'illettrisme dans des collèges réunionnais*

« Action de lutte contre le décrochage scolaire : consultations éducatives et suivis de mineurs en difficultés »

Le projet vise à lutter contre le décrochage scolaire en repérant et en suivant des jeunes collégiens en difficultés de 10 à 16 ans dans deux collèges réunionnais (collège Bourdon et collège du Chaudron). Ce dispositif « Lutte contre l'érosion scolaire » mobilise, dans un objectif de coéducation, la famille, l'établissement scolaire ainsi qu'un psychologue et un éducateur spécialisé mis à disposition par l'Association des maisons de la famille de La Réunion-École des parents et des éducateurs (AMAFAR-EPE). Le dispositif vise également à prévenir la délinquance.

Ce sont les établissements qui détectent les élèves en difficultés. Les éducateurs et les psychologues ont un rôle central dans le dispositif. Ils assurent le suivi du mineur bénéficiaire du dispositif dans et hors l'école. Sur la base d'entretiens et de rencontres, ils suivent quotidiennement les activités du jeune.

L'évaluation a été réalisée par l'université de La Réunion sur la base d'entretiens semi-directifs (psychologue, éducateur[s], élèves bénéficiaires et non bénéficiaires, parents des bénéficiaires, équipe pédagogique, infirmier[s]).

L'évaluation rend compte d'un dispositif qui permet l'adhésion des conseillers principaux d'éducation (CPE), des enseignants et des parents, bien souvent démunis face au décrochage scolaire de leur enfant. Le recours à des acteurs extérieurs constitue une ressource importante. Les différents acteurs

adhèrent au dispositif et sont motivés pour œuvrer à la réussite de ce dernier. Cette expérimentation a permis de relier, de connecter les acteurs éducatifs et les familles des bénéficiaires et de créer un véritable partenariat entre eux. Cette « reliance », c'est-à-dire le fait de pouvoir s'appuyer les uns sur les autres leur permet d'échanger des informations entre eux. À la condition d'un accompagnement suffisant, tant au niveau du contenu que de sa durée, l'action aboutit à la construction d'une relation de coéducation autour de l'élève. Un éducateur l'explique : « En faisant de l'accompagnement, j'essaie de prendre à la fois la famille et l'élève au sein d'un travail, c'est pour ça que, pour moi, ce sont des partenaires. » (Rizo, 2012, p. 5.)

Cette coéducation est permise avant tout grâce aux tiers, que sont les éducateurs et les psychologues, qui instaurent un processus de mise en confiance des parents, comme l'explique la mère d'un bénéficiaire :

« Quand on est tous ensemble, réunis, moi, Mr [l'éducateur], C. et la dame [la psychologue], ça fait comme un cercle, on discute. Ce qu'on a à dire, on dit devant C., elle entend aussi, elle voit quelque part que je suis vraiment inquiète pour elle, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut pas faire. » (*Ibid.*, p. 7.)

L'implication des éducateurs et psychologues, qui ont un rôle moteur dans le dispositif, a permis d'instaurer une complémentarité des rôles et également de faciliter les communications avec les élèves et les parents.

Cet accompagnement se traduit par l'amélioration du comportement du jeune sur deux plans : le respect de l'adulte et une meilleure écoute. Ce dispositif permet d'éviter l'érosion scolaire d'un grand nombre des bénéficiaires en améliorant les comportements de ces derniers sans pour autant faire progresser leurs bulletins de notes. Une CPE décrit ainsi l'évolution positive de deux élèves :

« Donc A. et H., quand je regardais, pas une heure de retenue, pas une exclusion de cours en un trimestre alors que ce sont des élèves, qui, l'an dernier, étaient parfois exclus de cours plusieurs fois par semaine, H. plusieurs fois par jour. Donc, effectivement il y a eu une progression. » (*Ibid.*, p. 21.)

Toutefois, des difficultés liées à la mise en place du dispositif et à l'accompagnement du jeune peuvent apparaître dès lors que les parents ne collaborent pas. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'un des parents est absent et/ou dans le cas de parents séparés. Le dispositif peut aussi être mis en péril du fait de rapports parfois difficiles entre l'éducateur et l'élève (chantage du jeune, surinvestissement du jeune dans la relation) et/ou la famille (éducateur assimilé à un voleur d'enfant).

Une autre difficulté est la prise en charge tardive des élèves dans le dispositif (élèves scolarisés en troisième, par exemple). Dans ce cas, les éducateurs ne disposent que de très peu de temps pour mettre en place l'accompagnement et le dispositif est opérationnel uniquement le temps du collège. Une fois que l'élève quitte l'établissement, le dispositif ainsi que le suivi prennent fin. Il est également important d'instaurer un suivi en pérennisant la place de l'éducateur au sein des établissements scolaires.

- **Associer les familles à l'éducation par le bilinguisme en Polynésie française : la reconnaissance de l'apprentissage du tahitien**

« Enseignement renforcé du reo ma'ohi à l'école élémentaire »

Le dispositif vise à renforcer les compétences à l'oral et la maîtrise du tahitien des élèves de primaire. Il encourage l'apprentissage bilingue des élèves (français et tahitien) en envisageant le bilinguisme précoce comme un potentiel outil pour lutter contre l'illettrisme.

Méthodologie de l'évaluation réalisée par l'université de Nantes :

- enquête quantitative et psycholinguistique. Suivi et comparaison de 59 élèves bénéficiaires et de 69 élèves non bénéficiaires du CP au CM2. Différentes épreuves selon les classes : des épreuves langagières orales du français et du tahitien, une épreuve lecture-identification, une épreuve de raisonnement logique, des épreuves de conscience morphologique, des épreuves de lecture-compréhension et d'orthographe ;
- renseignement d'un carnet de bord par les enseignants ;
- enquête qualitative et sociolinguistique : entretiens semi-directifs avec 66 familles de deux groupes (expérimental et contrôle) ;
- mesure de l'impact d'une projection d'un film auprès des familles des sites expérimentaux. Enregistrements filmés de cette rencontre analysés par l'évaluateur.

Dans le cas de l'expérimentation en Polynésie, envisager le bilinguisme comme un atout par la valorisation du tahitien a permis aux élèves le développement langagier en tahitien, sans impact négatif sur l'apprentissage et l'acquisition du français, qui se sont poursuivis normalement. L'évaluation a montré que le niveau de maîtrise de l'écrit de l'une des langues conditionne le niveau de maîtrise de l'écrit de l'autre (James *et al.*, 2018, p. 4). La variabilité des pratiques pédagogiques et le degré d'implication des enseignants (temps hebdomadaire consacré) influent sur les effets du dispositif.

L'action envers les familles a permis d'impliquer davantage ces dernières dans la scolarité de leurs enfants, en les dégageant de leur propre insécurité linguistique et en les informant davantage sur la nature du soutien qu'elles peuvent apporter au côté de la communauté éducative. L'évolution des représentations des parents permet à ces derniers de légitimer leur présence à l'école par l'usage et la reconnaissance de la langue locale. Ainsi, la reconnaissance d'un bilinguisme redonne confiance aux familles et aux élèves : « L'enfant qui a pour langue d'origine, la langue la moins prestigieuse est confronté à une double contradiction, d'un côté, il éprouve de l'admiration et de l'hostilité pour la langue prestigieuse, le français, et de l'autre, il est attaché affectivement à sa langue d'origine ou d'héritage, qu'il dévalorise. » (Nocus, Salaün, 2014, p. 15.)

Dans des territoires où il existe de nombreuses langues parlées, les effets positifs de cette expérimentation posent la question de la reconnaissance du bilinguisme et par conséquent des langues locales dans un cadre scolaire. Reconnaître le bilinguisme permet de valoriser les compétences et les identités, et de redonner confiance aux différents acteurs (élèves, familles).

Cette reconnaissance est une piste intéressante, qui pourrait possiblement s'étendre à d'autres territoires dont le contexte présente certaines similitudes car bien que la langue française soit la langue officielle sur l'ensemble des territoires d'outre-mer, il existe une multitude de langues parlées : « La

majorité des Guyanais parlent créole, près de 30 autres langues sont parlées en Guyane, dont le martiniquais, le guadeloupéen ou le haïtien, le portugais, le chinois hakka ou les langues indiennes » (Léglise *et al.*, 2013). À Mayotte, le français est la troisième langue la plus parlée, après le mahorais et le malgache, les principales langues maternelles. En Polynésie, 74 % des habitants de Polynésie française « déclarent parler, lire et écrire une des sept langues polynésiennes » (appelées "reo mā'ohi") [Nocus, Salaün, 2014, p. 15]. Le créole est aussi la langue maternelle de la majorité des Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais.

▪ **Former des équipes pédagogiques à la question de l'illettrisme : le cas des élèves des CFA**

« **Compétences de base et apprentissage en outre-mer** »

Ce dispositif porté par l'ANLCL (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) a pour objectif de professionnaliser et d'équiper les centres de formation d'apprentis (CFA) pour qu'ils puissent lutter contre l'illettrisme. Les publics visés par le programme sont la communauté éducative des CFA et les jeunes en formation professionnelle (apprentis). Le dispositif a été décliné sur les cinq départements ultramarins (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion).

Pour former la communauté éducative, une consultante free-lance en ingénierie de formation et ressources humaines et une formatrice indépendante spécialiste des questions d'analphabétisme, d'illettrisme et de la formation de formateurs ont été recrutées par l'ANLCL.

L'évaluation du cabinet Euréval s'est appuyée sur une analyse documentaire, une vingtaine d'entretiens avec les partenaires institutionnels et opérationnels du projet, une vingtaine d'entretiens individuels avec les directions des établissements expérimentateurs et les coordinateurs pédagogiques, des entretiens collectifs avec les équipes projets et avec les participants aux sessions de formations de enseignants, et des observations participantes et non participantes.

Le dispositif « Compétences de base et apprentissage en outre-mer » s'inscrit dans une volonté de renforcer la maîtrise des savoirs de base et de sécuriser les parcours de formation des apprentis en s'appuyant sur les changements de pratique des formateurs en CFA. « Le problème de la maîtrise des compétences de base dans les CFA est reconnu par les acteurs institutionnels locaux du fait que cette orientation scolaire reste souvent "une solution par défaut" pour les jeunes en échec scolaire » (Sage, 2014a, p. 116).

Les changements de posture pédagogique et l'« amélioration notable des connaissances des équipes pédagogiques sur l'illettrisme et les compétences de bases » (*ibid.*, p. 8), permises par le projet, participent fortement à la prise en charge des jeunes en décrochage scolaire (repérage, changement des pratiques et de posture, travail pédagogique collectif). Ce dont témoignent les enseignants :

« Maintenant, j'ai une sensibilité plus exacerbée sur les difficultés de langage. Avant, je ne voyais pas ce que certains élèves pouvaient ne pas comprendre, pour moi, ils étaient bêtes. » (Un enseignant cité par Sage, 2014a, p. 76.)

« Je ne voyais pas en quoi ça me concernait. Je me suis documenté, l'illettrisme, c'est sur la linguistique aussi : la compréhension des consignes, l'interprétation dans leur niveau de langage... effectivement, il y a un travail à faire. » (Un enseignant d'EPS, *ibid.*)

Comme l'explique l'évaluatrice Karine Sage, il faut rester mesuré quant à ce résultat, car le changement de pratique est souvent lié à la volonté personnelle des formateurs et au temps qu'ils sont prêts à consacrer individuellement au dispositif.

Concernant les apprentis, les formateurs constatent des résultats positifs, notamment sur le comportement personnel (écoute, patience), des progrès en termes de confiance en soi, de motivation, d'expression orale, lors de projets partagés, et d'évolution positive du rapport entre enseignants et élèves.

Des enseignements pour lutter contre les difficultés scolaires des jeunes ultramarins

Comment anticiper l'échec scolaire et remobiliser les jeunes élèves? Plusieurs pistes d'actions peuvent-être dégagées des évaluations de ces dispositifs visant à lutter contre l'illettrisme. La première, est de diagnostiquer le plus tôt possible les élèves en difficultés scolaires. Il est raisonnable de penser qu'un **accompagnement dès le plus jeune âge permet de réduire l'échec scolaire** et de favoriser l'assimilation des compétences de base en écriture, lecture et calcul.

La deuxième piste d'action vise à penser à donner une place aux familles, afin que celles-ci puissent suivre leur enfant et agir en partenariat avec la communauté éducative sur les difficultés potentielles de leurs enfants.

La troisième piste est la possibilité d'intégrer l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues locales dans les programmes scolaires. Une action qui est non seulement un moyen de donner confiance aux élèves, mais aussi d'associer les familles à la scolarité de leur enfant.

Enfin, la dernière piste d'action est la nécessité de formation de la communauté éducative à la question de l'illettrisme des élèves, qui pourra ainsi être un support de progression des jeunes en difficulté.

3. Les obstacles à l'insertion professionnelle des jeunes : la prégnance du chômage

Au-delà des fortes disparités avec la métropole, le chômage de masse de la population active affecte majoritairement les jeunes dans les territoires ultramarins. Ils sont en moyenne deux fois plus touchés par le chômage que le reste de la population active. Comme nous l'avons présenté en introduction, en moyenne, le taux de chômage des DROM dépasse les 25 %, soit plus de deux fois et demie le niveau de la métropole (9,4 %) [L'Horty, 2014, p. 116]. Le taux de chômage des 15-24 ans est de 57 % à La Réunion (INSEE, 2018a), de 53 % en Guadeloupe (Demougeot, 2018a.), 50 % en Martinique (Demougeot, 2018b), 44 % en Guyane (Demougeot, 2018c), 43,1 % des jeunes de 15 à 29 ans à Mayotte (Fleuret, Paillole, 2018) contre 20,7 % en France métropolitaine (INSEE, 2018b)

Les jeunes se trouvent en situation de précarité. À La Réunion par exemple, « de nombreux jeunes, tous milieux confondus, rencontrent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle liées à un niveau de qualification insuffisant et à un taux de chômage élevé » (Morel, Maire, 2014, p. 2). Mais les jeunes diplômés rencontrent également des grandes difficultés dans leur accès à l'emploi. « La rencontre de l'offre et de la demande de travail ne joue pas forcément dans le sens d'un rééquilibrage : la pénurie d'emplois favorise la course aux diplômes qui elle-même peut entraîner certains effets pervers tels que le déclassement croissant dans l'emploi, en termes de niveau de recrutement comme de salaire » (INSEE, 2016, p. 3).

Des expérimentations pour favoriser l'insertion professionnelle

Pour faire face aux problèmes de chômage et de précarité, plusieurs expérimentations soutenues par le FEJ ont cherché à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes d'outre-mer. Nous nous concentrons ici sur la présentation des résultats d'évaluation de trois programmes. Le premier dispositif propose d'accompagner les jeunes Guyanais vers l'insertion professionnelle en s'appuyant sur les ressources culturelles et naturelles du territoire. Le second développe une action qui s'insère entre la détection d'une situation de décrochage scolaire et professionnel et l'orientation vers des structures de formation et d'emploi à La Réunion. Le dernier programme propose un accompagnement ciblé à la création d'entreprise des jeunes en Guyane, à Mayotte, en Guadeloupe et à La Réunion.

Ces dispositifs touchent des jeunes, déscolarisés, avec de faibles niveaux de qualification, issus de milieux sociaux modestes. L'évaluation de ces trois formes d'actions diversifiées, permet de dégager des enseignements sur les moyens de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

▪ **Envisager l'insertion professionnelle en s'appuyant sur les ressources des territoires**

**« Plateforme innovante d'orientation et d'accompagnement professionnel
pour les jeunes des communes isolées du Sud guyanais**

L'expérimentation est portée par l'association BGE Guyane qui est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises. Le dispositif touche des jeunes issus des communes isolées du Sud de la Guyane avec un faible niveau scolaire et peu d'expérience professionnelle (très faible niveau de qualification, méconnaissance du monde du travail...)* et qui souffrent d'un éloignement culturel, social et professionnel.

Il s'agit de permettre à des jeunes de territoires « isolés et difficiles » d'être informés, orientés et accompagnés via une plateforme d'insertion professionnelle. L'association encourage l'insertion professionnelle des jeunes par l'accompagnement de projets d'insertion et de création en s'appuyant sur les ressources culturelles et naturelles des territoires.

L'évaluation a été réalisée par le cabinet Pollen Conseil. Elle s'appuie sur des questionnaires, des entretiens collectifs et individuels et des données de suivi recueillies auprès des professionnels.

* Communes isolées dans la forêt équatoriale, qui présentent les caractéristiques accentuées de la Guyane en termes d'importance démographique des jeunes, du faible niveau de qualification, du fort taux d'illettrisme et d'un taux de chômage très élevé des jeunes (85 % dans le Sud Guyanais).

Les jeunes ont pu élaborer un projet professionnel bien que leur choix ait été principalement déterminé par les possibilités qu'offre la commune en termes d'insertion professionnelle. Deux jeunes témoignent : « Il n'y a rien ici, avec la BGE c'est bien, on peut faire des choses » ; « Avec la BGE, j'ai l'impression que je peux arriver à faire quelque chose » (Juricic, Huboux, 2015, p. 21.)

En effet, pour les jeunes, l'objectif est avant tout de trouver une formation et de s'insérer professionnellement. L'évaluation montre que l'accompagnement de ces jeunes a surtout permis de leur faire connaître le monde du travail :

« Je pense que je dois faire une formation, je voudrais travailler comme mécanicien. Avec une formation, j'aurais plus de chance de trouver un travail » (Un jeune cité par Juricic, Huboux, 2015, p. 22).

« Je veux faire une formation CAP plomberie à Cayenne pour travailler à Cayenne ou à Maripasoula, je veux créer mon entreprise. La BGE m'aide, et va m'aider à trouver une formation et à créer l'entreprise après la formation. J'ai demandé une formation à la mission locale mais ça n'a rien donné. La BGE m'aide à prendre des contacts. Je veux faire une formation pour avoir un diplôme. J'ai dû arrêter l'école jeune car ma mère était malade » (Un autre jeune, *ibid.*, p. 24).

Une des difficultés pour certains jeunes est l'isolement de leur lieu d'habitation, comme l'indique un membre de l'équipe projet :

« Une difficulté majeure pour les jeunes est l'isolement et l'éloignement géographique par rapport aux lieux de formation, d'immersion ou d'emploi. On s'est rendu compte qu'il fallait les aider pour le transport, l'hébergement, la garde des enfants, etc. Donc on fait des demandes de financement, on les aide à trouver un logement, etc. » (Ibid., p. 24).

La mise en place d'un tel dispositif ne peut en aucun cas se réaliser sans la mobilisation, qui peut s'avérer chronophage, des différents partenaires (acteurs de l'insertion professionnelle, acteurs politiques, acteurs économiques locaux), afin que ceux-ci donnent du sens à leur complémentarité. Le

projet était ambitieux et difficile à mettre en œuvre et il convient de se satisfaire d'un taux d'insertion assez faible dans un contexte local difficile en matière d'insertion.

Un des leviers de la réussite du programme est d'avoir recruté des intervenants locaux. Les jeunes issus de communes isolées sont accompagnés localement de manière approfondie et individualisée par des conseillers recrutés dans ces mêmes communes et ayant une bonne connaissance des difficultés vécues par les jeunes. Cela permet également d'instaurer un rapport de confiance entre les bénéficiaires et les intervenants, mais cela nécessite aussi une prise en charge et un accompagnement sur du long terme. Les jeunes sont libres d'entrer et sortir du dispositif et l'accompagnement est très individualisé. De plus, cette économie locale du Sud Guyanais a des difficultés à s'intégrer au modèle économique occidental. Pour les jeunes, il existe un décalage entre leur envie de sortir du modèle « traditionnel » et leur difficulté à s'insérer dans le modèle moderne auquel ils ne sont pas adaptés.

À noter que le public ciblé est bien celui qui a bénéficié du dispositif même si les effets sur les jeunes restent minimes.

Un autre atout novateur du programme est de penser l'insertion professionnelle des jeunes en s'appuyant sur l'environnement local au travers de ressources culturelles et naturelles du territoire (artisanat local). À cet égard, l'essaimage du dispositif semble difficile et la transférabilité limitée. Il paraît possible de transférer le volet « transmission des savoirs traditionnels » sur d'autres territoires ayant un artisanat avec des savoirs traditionnels dans une dynamique territoriale de développement de l'activité artisanale. La réussite du dispositif passe donc par des partenariats « avec les acteurs locaux au plus près de l'action de développement artisanal, et d'autre part l'embauche (et la formation) d'animateurs issus des communautés » (Juricic, Huboux, 2015, p. 8).

▪ ***Informier, orienter et accompagner les jeunes vers la formation et l'emploi***

« **ESE-GA : échange de savoirs pour l'égalité des chances** »

Ce dispositif porté par l'Association réunionnaise des étudiants volontaires (AREV) intervient dans le champ de l'éducation informelle et a pour objectif d'aider des jeunes âgés de 16 à 23 ans en difficulté à s'approprier les moyens d'apprentissage et les règles de vie en société.

Il s'agit dans un premier temps de détecter des jeunes en difficulté (décolarisation, difficultés de compétences de base, rupture familiale) lors de la Journée Défense et citoyenneté (JDC) en partenariat avec le Centre du service national (CSN).

Ensuite, un travail de médiation est assuré par des étudiants volontaires formés aux questions de l'illettrisme et sur les offres proposées par les missions locales. Ce dispositif doit permettre d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'emploi entre la détection de la situation d'illettrisme et l'orientation vers d'autres structures de formation ou d'emploi.

Méthodologie utilisée par l'évaluateur EUREVAL : analyse documentaire de données de suivi, entretiens collectifs et individuels, observations participantes et non participantes.

Au regard de l'évaluation, le projet n'a pas atteint sa cible en termes de nombre de jeunes accompagnés par le dispositif ESE-GA : en cause, la lenteur de la constitution du vivier de recrutement et l'abandon au fur et à mesure des jeunes bénéficiaires. La détection des jeunes à la JDC a été

concluante mais l'établissement d'un contact post-JDC n'a pas fonctionné et le taux d'abandon s'est avéré important, en augmentation après le premier contact.

Un étudiant volontaire explique :

« Sur les six jeunes qu'on m'a attribués, il y en a trois que je n'ai jamais eus au téléphone. Un autre, c'est sa copine qui répondait et qui refusait de me le passer. Pour les deux derniers, on avait eu un bon contact au téléphone mais ils ne sont jamais venus aux rendez-vous. Au départ, je l'ai mal vécu mais ça arrive, j'espérais que ça se passerait mieux pour d'autres jeunes. À mon avis, les jeunes n'avaient pas confiance en moi, ne me connaissaient ni en noir, ni en blanc, manquaient de motivation... » (Sage, 2014b, p. 42.)

Le dispositif a tout de même permis aux jeunes participants de gagner en confiance en soi et en aisance, de formuler des projets et d'accomplir des démarches administratives et de recherche d'information. Plusieurs illustrations de ces situations sont rapportées par les étudiants :

« [Les jeunes que j'ai accompagnés] ont plus d'assurance, plus confiance en eux-mêmes. Ils osent plus, faire des choses par eux-mêmes, il y a une motivation. Chris-Steven, par exemple, est allé au lycée [récupérer ses bulletins scolaires] alors qu'il refusait d'y retourner. Jennifer a même accepté de prendre la parole en public [et de témoigner au comité de pilotage]. » (*Ibid.*, p. 55.)

« Le premier rendez-vous, je lui ai posé toute une série de questions assez générales et simples et on a pu mieux parler de son parcours. Ce qu'il aimait le plus, c'était les plantes, les métiers de l'horticulture. Il ne pensait pas qu'il pouvait avoir accès à cela. Donc j'ai pu l'aiguiller sur les parcours qui lui plaisaient, et j'espère pour réussir, plutôt que de prendre autre chose qui l'aurait encore amené à se questionner au final. Il n'avait pas envisagé qu'il pouvait vivre de cela. » (*Ibid.*, p. 56.)

La valeur ajoutée de ce dispositif d'accompagnement est de créer un maillon supplémentaire entre la détection d'une situation d'illettrisme et l'orientation vers des structures de formation et d'emploi. Ce rôle de médiation, même si peu d'étudiants ont été touchés, est en soi un atout mais n'a que très peu d'impact sur une inscription réelle dans une mission locale. C'est surtout une expérience utile pour les étudiants dans le cadre de leur projet professionnel.

■ **Valoriser la jeunesse par l'accompagnement à la création d'entreprise**

« DOM création, les couveuses outre-mer s'unissent pour valoriser leur jeunesse »

L'objectif de l'expérimentation est de proposer un accompagnement ciblé et enrichi pour des jeunes créateurs en outre-mer implantés dans des zones sensibles. Il s'agit également d'enrichir les partenariats par la cohésion entre les acteurs de l'accompagnement et la synergie inter-DOM, qui sont des éléments révélateurs des potentiels des territoires (Juricic, 2011). Par le biais de ces accompagnements, le dispositif vise à éviter l'orientation des jeunes vers le travail informel ou illégal.

Le public ciblé par l'Union des couveuses d'entreprises est les jeunes âgés de 26 ans et moins (68 % sur les 4 DOM) avec une dérogation ouvrant la possibilité d'intégrer les jeunes jusqu'à 31 ans. Ces jeunes sont en majorité en difficulté et issus de territoires sensibles et de milieux modestes.

Concrètement, l'expérimentation visait à mettre en place un accompagnement individuel (2 à 3 RDV par mois) et collectif des jeunes grâce à des outils et modules existants à la création ou à la reprise d'activité. Ce dispositif a été conduit en Guadeloupe, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion.

Les méthodes de l'évaluation de Pollen Conseil s'appuient sur un outil de suivi et la collecte régulière des informations, des entretiens collectifs et individuels avec les différents acteurs impliqués, la collecte de documents et de données statistiques.

Les jeunes sortant de cet accompagnement à la création d'activité, ne créent pas leur entreprise, mais trouvent plus souvent un emploi salarié que les jeunes qui ne bénéficient pas de cette formation. Les jeunes se dirigent principalement vers le secteur tertiaire tel que les services aux particuliers, aux entreprises et l'artisanat.

Les professionnels expliquent ce résultat, d'une part, par « une dynamique pédagogique par l'exemple de la créativité et d'initiative de jeunes en difficulté, source d'un effet d'entraînement pour les autres jeunes » (Juricic, 2011, p. 11) et, d'autre part, par l'amélioration de l'image des jeunes et la prise de conscience de leur capacité à développer une activité. Dans cet accompagnement individuel et collectif, les missions locales sont des partenaires essentiels à la couveuse (50 % des prescriptions) sauf à Mayotte. Ce dispositif répond à un véritable besoin d'insertion professionnelle des jeunes afin de les sortir des activités informelles et du chômage.

Le dispositif, proposé au niveau national, montre l'importance d'adapter les actions à chacun des territoires : l'éloignement – « en Guyane les jeunes sont implantés dans 7 territoires : Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni, Matoury, Apatou, Remire-Montjoly et Cacao » et « la distance entre les territoires touchés est très importante, plusieurs heures de déplacement » (*ibid.*, p. 26) –, mais aussi le niveau hétérogène de formation et les problèmes d'illettrisme sont des spécificités à considérer. De plus, dans les territoires ultramarins, où les taux de pauvreté sont plus globalement plus importants, le principal frein à la création d'activité est l'impossibilité de pouvoir disposer rapidement d'un petit capital de départ. Ainsi, un « financement d'amorçage » (allocations) durant la phase test du projet paraît nécessaire.

Des enseignements pour favoriser l'insertion professionnelle

Comment penser l'insertion professionnelle des jeunes qui cumulent de nombreuses difficultés, (scolaires, chômage, isolement géographique) et qui sont par conséquent souvent éloignés de l'emploi ?

Au regard des évaluations, il semble nécessaire de réaliser un accompagnement individualisé et approfondi sur des temps longs avec ces jeunes. Comme nous l'avons vu cet accompagnement peut prendre différentes formes : s'appuyer sur l'environnement et les ressources locales à disposition pour faire connaître le monde du travail et/ou construire un projet professionnel (création d'entreprise, s'insérer dans le tissu économique existant), favoriser l'intervention d'acteurs locaux, proches des jeunes (médiateurs, formateurs). Une piste d'action est de penser un dispositif en complémentarité de ceux déjà existants ce qui permet de créer une étape supplémentaire et ainsi de pallier un manque. Une des expérimentations présentées propose de créer un maillon supplémentaire entre la détection d'une situation de difficultés et l'orientation vers des structures de formation et d'emploi.

Ces différentes actions peuvent permettre aux jeunes de formuler des projets, de rechercher des informations, de s'inscrire dans des démarches administratives, d'acquérir une expérience de travail, et ont pour finalité le retour vers l'insertion professionnelle.

4. De nombreux enjeux sanitaires dans les territoires ultramarins : grossesse précoce, IVG, obésité, suicide

Grossesse précoce et IVG : la situation particulière des Guadeloupéennes

Des grossesses précoces plus fréquentes, un taux de mortalité infantile plus élevé et un nombre d'IVG toujours important : les jeunes Guadeloupéennes rencontrent davantage de problèmes de santé que les autres jeunes Françaises.

En ce qui concerne les grossesses précoces « bien que le nombre de naissances chez les jeunes mères ait diminué au fil des générations, la proportion de guadeloupéennes déjà mères avant 20 ans est trois fois plus importante qu'en hexagone » (INSEE, 2016, p. 9). Ce chiffre est de 6,2 % contre 2,1 % ; notons qu'il est de 3 % en Martinique.

Le taux de mortalité infantile y est deux fois plus élevé qu'au niveau national (en 2012, le taux de mortalité infantile de Guadeloupe s'élève à 8,7 pour 1 000 alors qu'il est de 3,5 pour 1 000 au niveau national). La Guadeloupe est aussi la région française enregistrant le taux le plus élevé d'IVG : 39,6 IVG pour 1 000 des femmes entre 15 et 49 ans contre 15,6 pour 1 000 au niveau national. Même si le taux d'IVG des jeunes femmes de 15 à 17 ans décroît (il est passé de 29 pour 1 000 à 22,3 pour 1 000), il est bien au-dessus du taux national (9,7 pour 1 000).

Les grossesses précoces des jeunes Mahoraises : des problèmes d'information et de communication

Selon un rapport de Réseaux-santé de Mayotte, sur la période 2012-2014, en moyenne 330 mères mineures ont accouché ; cela représente 4,8 % des accouchements de cette période. Par ailleurs, il est noté que sur la même période, chaque année 1 350 interruptions de grossesses volontaires en moyenne sont réalisées. 14 % de ces grossesses concernant des mineures. Le manque de connaissances et d'informations en matière de contraception et la méconnaissance du corps féminin et de son anatomie peuvent expliquer en partie les grossesses précoces ou non désirées. De nombreuses idées préconçues circuleraient chez les jeunes Mahorais et Mahoraises, par exemple le fait que la pilule rendrait stérile ou que l'allaitement serait un moyen de contraception. (Malidi, 2015)

▪ *Les jeunes Martiniquais de moins en moins préoccupés par leur santé ? Le problème du surpoids et de l'obésité*

Que ce soit chez les enfants ou chez les jeunes adultes, la tendance est à l'augmentation du surpoids et de l'obésité en Martinique. En effet, presque 1 jeune sur 2 est déjà concerné par la surcharge

pondérale entre 15 et 29 ans (POSS, 2016). Selon l'enquête Kannari réalisée en 2013⁸, chez les enfants de 3 à 15 ans, 33,2 % des filles et 36,1 % des garçons sont en surcharge pondérale, l'obésité touche 5,2 % des filles et 13,6 % des garçons. Le surpoids concerne plus d'un enfant sur trois et l'obésité près d'un enfant sur dix en Martinique. Toujours selon l'enquête, en dix ans (depuis 2003) le surpoids des enfants martiniquais a augmenté de dix points et l'obésité de deux points.

De nombreux problèmes de santé publique en Guyane dont le cas particulier des suicides des jeunes Amérindiens

Plusieurs problèmes de santé touchent les jeunes Guyanais : les grossesses précoces, le recours à l'IVG, ou encore le cas particulier des suicides des jeunes Amérindiens. En effet, ce territoire connaît de très nombreuses naissances précoces avec 7 % de mères mineurs (INSEE, Etat civil, 2011) et le recours à l'IVG y est important (30 mineures sur 1 000). En Guyane, le surpoids des jeunes est aussi un problème majeur de santé publique. Selon l'Association régionale de santé de Guyane (Enquête Podium, 2013) le surpoids implique 20 % des hommes et 15 % des femmes de 15 à 25 ans.

La question du suicide des jeunes (taux de suicide de 83 pour 100 000 habitants)⁹, et plus particulièrement celui des jeunes Amérindiens, est un enjeu primordial. Près 10 000 amérindiens de différentes ethnies soit 5 % de la population totale vivent en Guyane, principalement à l'intérieur du territoire proche des fleuves frontaliers (Maroni et Oyapock).

Avec un taux de suicide 10 à 20 fois supérieur à celui des jeunes de la métropole, cette problématique est devenue un enjeu des politiques publiques qui se sont emparées de cette situation alarmante « d'épidémie de suicides » chez les jeunes Amérindiens depuis le début des années 2000, reconnue comme une catastrophe sanitaire sans précédent¹⁰. Yves Gery, Alexandra Mathieu et Christophe Gruner (2014) font état d'une situation catastrophique pour ces peuples « abandonnés de la République » : conditions de vie déplorables, disparition de la culture et de l'identité amérindienne, éloignement imposé aux jeunes enfants, orpillage clandestin, destruction et pollution de l'environnement (contamination au mercure), absence d'infrastructures, d'équipements et de services publics.

⁸ Enquête Kannari, « Surcharge pondérale et obésité abdominale », Résultats de l'enquête KANNARI, Martinique, 2015.

⁹ Enquête sur les suicides, réalisée en 2004 par Brigitte Wyngaarde, leader amérindienne, et Cyril Labous, psychologue à St-Laurent-du-Maroni.

¹⁰ Un rapport sur la question a été réalisé en (Archimbaud, Chapdelaine, 2015) et un colloque sur ce sujet s'est tenu le 30 novembre 2016 à Paris.

Des expérimentations pour améliorer l'information et l'accès à la santé des jeunes ultramarins

Pour faire face aux difficultés sanitaires des jeunes d'outre-mer, le FEJ a soutenu de nombreuses expérimentations. Nous nous focaliserons ici sur trois d'entre elles. Une première expérimentation propose à des élèves d'école élémentaire d'améliorer leurs connaissances en matière d'alimentation et de favoriser le goût de la pratique sportive. Le second dispositif réalise un travail de prévention sur l'égalité des sexes auprès de jeunes mahorais (13-21 ans). Le dernier programme vise à développer l'accès au soin et à réaliser un travail de prévention sur le suicide auprès de jeunes amérindiens de Guyane.

- **Contre l'obésité, informer et donner le goût de la pratique sportive aux élèves en Martinique**

« Agir pour ma santé »

En Martinique, le FEJ a accompagné l'expérimentation « Agir pour ma santé ». Cette expérimentation a été déployée par la Fédération des œuvres laïques de la Martinique entre 2011 et 2013 sur la commune rurale de Saint-Joseph. Elle repose sur des interventions, durant l'interclasse, de volontaires en service civique et d'éducateurs sportifs. 572 élèves ont bénéficié des séances la première année et 728 élèves lors de la deuxième année, soit 1 300 enfants au total.

L'un des objectifs du dispositif est d'améliorer les connaissances des publics visés en matière d'alimentation et de favoriser le goût de la pratique sportive et ainsi de lutter contre le surpoids et l'obésité. Le projet d'expérimentation visait les jeunes en classes de CM1 et CM2.

L'évaluation du cabinet Euréval s'appuie sur des entretiens semi-directifs, des observations et des analyses de données statistiques.

Selon l'ensemble des volontaires participant à la mise en œuvre du projet et les observations faites dans le cadre de l'évaluation, les enfants se sont révélés globalement réceptifs, se montrant attentifs, participant de manière volontaire, répondant aux questions, réagissant entre eux, et ils ont assimilé les connaissances de base concernant l'alimentation (Sage et *al.*, 2013).

De ce fait, les jeux organisés dans le cadre du volet activité physique ont permis aux volontaires et éducateurs sportifs de faire participer des enfants en surpoids, qui peuvent parfois être exclus des jeux à la récréation, montrant aux autres élèves qu'ils étaient tous aussi capables de se mouvoir qu'eux. Pour ce qui est d'un potentiel goût de la pratique sportive chez les élèves, qui par ailleurs avaient pour beaucoup déjà une activité physique régulière (se rendant à l'école à pied, pratiquant un sport au sein d'un club), aucun indice ne permet d'attester de son développement.

En outre, il est difficile d'apprécier le changement de comportement alimentaire des enfants participant au projet, d'autant que la plupart des enfants prennent leurs repas au domicile familial.

Les observations et les entretiens laissent à penser que la participation active des agents périscolaires est un facteur clé de la réussite du projet. Plusieurs volontaires ont indiqué que la qualité des séances dépendait de l'encadrement des agents : autorité à l'égard des enfants, gestion du temps périscolaire, de leur connaissance de base en alimentation et donc de la formation qui leur a été octroyée. En effet, avant la

formation, les volontaires estimaient connaître les bases d'une alimentation équilibrée, sans en avoir une connaissance approfondie, particulièrement en ce qui concerne la nutrition infantile et les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) (manger 5 fruits et légumes par jour, etc.).

▪ **Une structure itinérante pour informer et éduquer à la sexualité les jeunes Mahorais**

« La Maison des adolescents mobile »

L'objectif de la Maison des adolescents mobile, portée par l'association TAMA, était de construire un moyen de prévention avec les jeunes, dans le but d'élaborer des messages sur l'égalité des sexes à Mayotte, un département en pleine mutation, dans une phase de transition qui le rend encore plus vulnérable. La population cible de cette expérimentation est les jeunes de 13-21 ans (1 118 jeunes dans l'ensemble). On notera également des bénéficiaires indirects qui sont les 74 professionnels dont 50 ont été formés à la « playdagogie » (méthode de pédagogie active et participative).

Les observations du centre d'orthogénie et des centres de protection maternelle infantile (PMI) de Mayotte autour des grossesses « précoces » et « non désirées » ont montré comme causes un déficit d'informations et un manque de « visibilité » des parcours de soins spécifiques et d'IVG (Grégot, *et al.*, 2014, p. 21). De ce fait, la solution envisagée est de créer une structure itinérante allant à la rencontre des jeunes sur l'ensemble du territoire pour diffuser un message de prévention sur des thématiques liées à la jeunesse.

L'évaluation du cabinet Euréval s'est appuyée sur des entretiens, des observations, des questionnaires et des données de suivi.

L'un des points satisfaisants du dispositif est un intérêt des jeunes et des parents qui participent massivement aux temps d'échanges organisés par la Maison des adolescents mobile (MDAM) (Grégot, *et al.*, 2014, p. 14). En effet, dans une société dont les mœurs et la pudeur¹¹ pèsent sur le dialogue et les échanges au sujet de la sexualité, ces rencontres constituent des moments privilégiés où les jeunes trouvent une certaine liberté de s'exprimer sur les thématiques de la santé sexuelle, comme le soulignent ces extraits d'entretiens.

« Il faut imaginer des communes rurales, sur un peuplement d'origine africaine, avec des traditions différentes d'en métropole et une religion, une spiritualité fondée sur l'islam ; la population fonctionne sur des rituels très marqués. On doit établir un partenariat avec les communes pour ne pas heurter. On va aborder le sujet de la sexualité. Nous amenons de l'information et du conseil mais, en face, la sexualité n'est pas parlée, elle est taboue. Il faut éviter l'hostilité. » (Un porteur de projet, *Ibid.*, p. 29).

« C'est important que la famille ne soit pas au courant [d'une éventuelle grossesse précoce], à Mayotte si une jeune fille est enceinte elle se fait chasser » (Une jeune fille participant à une rencontre MDAM, *ibid.*, p. 19).

Ainsi, à l'issue de ces rencontres, les jeunes déclarent se sentir plus responsables de leurs pratiques et semblent manifester une volonté de changements d'attitude (utilisation des méthodes contraceptives et respect mutuel des partenaires). Ces effets sont d'une importance capitale pour une jeunesse dans laquelle les grossesses non désirées constituent un phénomène social. L'évaluation souligne que

¹¹ Selon le rapport d'évaluation, ce surcroît de pudeur explique certains freins selon le recueil des avis au moment de l'enquête. La question de la maîtrise du français a également limité les échanges.

lorsque les jeunes participants font le bilan de leur situation actuelle, 4 sur 6 se considèrent comme hors de danger et témoignent d'une grande gratitude envers la MDA et l'antenne mobile.

La réussite du projet porté par la MDAM résulte du fait qu'elle ne se présente pas comme une structure institutionnelle et que par conséquent il n'y a pas de défiance et d'opposition de la part des jeunes. La structure est parvenue à anticiper les réactions de « méfiance » ou de « défiance » des jeunes envers l'institution et de se fondre dans une « approche informelle » et d'ouverture d'esprit (Grégot, *et al.*, 2014, p. 58). Elle a su s'adapter au public qu'elle vise. En outre, l'aspect mobile de la MDAM, qui permet d'aller à la rencontre des jeunes ruraux, est d'une utilité précieuse puisque la configuration territoriale est telle que les principales structures socio-sanitaires sont concentrées dans la capitale du département Mamoudzou, y compris la MDA.

L'évaluation souligne avec insistance la forte mobilisation des acteurs stratégiques autour de l'expérimentation (partenaires institutionnels, locaux, associatifs et départementaux). Une adhésion qui s'est traduite dans le processus par l'assiduité des acteurs au pilotage du projet (*ibid.*, p. 13). En outre, on soulignera aussi la parfaite coordination des actions entre, d'une part, les intervenants de la MDAM et, d'autre part, les partenaires locaux. Une coordination qui a facilité les échanges d'informations et la mise en œuvre du projet.

▪ ***S'appuyer sur des relais de proximité pour lutter contre le suicide des Amérindiens en Guyane***

« **Programme de promotion du bien-être, de prévention du suicide et d'accès aux soins sur le Haut-Maroni** »

Le dispositif porté par l'association ADER Guyane (Action pour le développement, l'éducation et la recherche) a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de bien-être des jeunes Amérindiens, notamment sur la prévention du suicide.

Le dispositif « Programme de promotion du bien-être, de prévention du suicide et d'accès aux soins sur le Haut-Maroni » est inspiré des travaux sur le suicide des jeunes Amérindiens du Canada, qui montrent une corrélation entre la diminution des suicides et l'augmentation du contrôle des communautés dans divers domaines (revendication territoriale, écologie, service de santé, équipement culturel, etc.).

Les objectifs du programme sont de « mobiliser et former un réseau de sentinelles en prévention du suicide composé de bénévoles et de salariés ; repérer, orienter et accompagner les personnes en souffrance psychique vers des professionnels, notamment de santé ; favoriser le développement des compétences psychosociales des jeunes, à travers l'accès à la pratique sportive ; renforcer les échanges de pratiques, la mise en réseau des acteurs et l'expertise, relatives à la prévention du suicide en Guyane, notamment sur le Haut-Maroni » (Labous, Tousignant, 2014, p. 5).

Ce programme est à destination des adolescents et jeunes adultes amérindiens.

Méthodes d'évaluation de l'université du Québec à Montréal : questionnaires, entretiens semi-directifs, analyses documentaires.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer « l'épidémie de suicide » des jeunes Amérindiens du Haut-Maroni : l'éloignement des jeunes collégiens de la sphère familiale doublé d'une rupture culturelle avec les familles d'accueil ; la consommation d'alcool ; l'isolement des villages par rapport à la ville (pas de téléphone, WIFI depuis 2010) ; l'indifférence des associations sportives et culturelles du littoral peu enclines à les inviter pour participer aux rencontres sur le littoral.

Pour tenter de prévenir les suicides des jeunes, l'ADER a développé un réseau de sentinelles au sein des villages amérindiens, dont les fonctions étaient de repérer les personnes en détresse et/ou suicidaires.

Mais l'absence d'entrevue de sélection pour le recrutement des premières sentinelles a entraîné l'embauche de personnes qui n'avaient pas « les ressources et la motivation exigées pour aider les autres et étaient psychologiquement vulnérables à cause de leurs problèmes personnels et d'une dépendance à l'alcool et aux drogues » (Labous, Tousignant, 2014, p. 9), et les difficultés à mettre en contact les personnes en demande de suivi avec les aidants (équipe mobile de psychiatrie, psychologue bénévole) séparés par une grande distance physique, n'ont pas permis au projet d'atteindre ses objectifs.

Cette situation a été corrigée par la suite de l'expérimentation avec une volonté de la part de l'ADER de concentrer les efforts sur un petit nombre de sentinelles et d'adapter la formation aux compétences des participants.

La sensibilisation des villageois à la thématique s'est avérée également nécessaire. En effet, bien que le taux de suicide soit élevé chez les Amérindiens du Haut-Maroni et soit par conséquent un enjeu de société fort, les villageois n'ont pas le même regard sur cette situation et peuvent se sentir indifférents à ce problème. Pour eux, d'autres problèmes de santé prédominent tels que la drogue et l'alcool.

Parallèlement à l'action de prévention axée précisément sur le suicide, l'ADER mise sur la promotion de la pratique sportive des jeunes du Haut-Maroni, afin de les intégrer dans un tissu associatif et sportif intercommunal propice à un engagement collectif.

Pour autant, les échanges entre ADER et les établissements primaires et secondaires sont restés centrés sur le volet médical de la prévention du suicide et pas sur la possibilité de co-animer des actions autour du sport. Le programme, fragilisé financièrement, reste bien implanté sur le Haut-Maroni. Il a permis de rendre public cette problématique du suicide et de structurer des actions de service public en faveur de la lutte contre l'épidémie de suicide sur ce territoire.

Poursuivre la lutte contre le suicide des jeunes Amérindiens passe par la formation et l'accompagnement des sentinelles et n'est pertinente que si un réseau d'intervenants prend le relais rapidement. Il faut développer ces partenariats et enrichir le dispositif des médiateurs en garantissant une double compétence : autonomie à organiser des groupes de paroles de jeunes et participation aux réunions de l'ADER ou d'autres structures pour co-construire leur feuille de route. Pérenniser et rendre pertinent le travail des médiateurs de l'ADER demandera également un engagement fort de la part des autorités.

Des enseignements en faveur de la prise en compte des problèmes de santé

Plusieurs enseignements peuvent être dégagés de ces trois évaluations. La formation des intervenants dans le domaine d'action sur lequel porte le dispositif est un prérequis nécessaire pour que celui-ci soit le plus efficace possible. Réaliser un travail de prévention et traiter de problèmes d'obésité, de sexualité ou encore de suicide demande que les intervenants soient sensibilisés et aient une connaissance approfondie afin de répondre aux besoins des jeunes concernés. Dans des contextes

d'éloignement entre les structures de jeunesse ou de santé et les bénéficiaires, il est également important de rendre accessibles les lieux d'accompagnements. Différentes solutions peuvent être mises en œuvre comme la mise en place d'équipes mobiles, itinérantes pour aller à la rencontre des jeunes ou encore la possibilité pour le porteur de projet de s'appuyer sur des personnes relais, des intermédiaires, qui habitent sur le territoire d'action, préalablement formés.

5. Pistes de réflexion sur les expérimentations ultramarines

Penser et adapter les dispositifs aux contextes locaux

L'analyse approfondie d'un nombre restreint d'expérimentations et l'examen de l'ensemble des dispositifs évalués permettent de proposer des pistes de réflexions pour la mise en œuvre de nouvelles expérimentations dans les territoires d'outre-mer. À partir de l'analyse des méthodologies d'évaluation à l'épreuve des terrains, ce chapitre pose la question suivante : comment expérimenter au mieux en outre-mer ?

▪ ***Nécessité de tenir compte des spécificités et enjeux des territoires ultramarins***

Le choix des expérimentations et des actions doit s'appuyer sur une connaissance fine des enjeux et des problématiques rencontrés par ces jeunes. Comme cela a été montré précédemment, les jeunes des territoires ultramarins rencontrent des difficultés plus grandes que les jeunes métropolitains dans de nombreux domaines (éducation, insertion professionnelle, santé, mobilité, etc.). Engager des actions afin de réduire ces obstacles passe par une adaptation aux problématiques de chaque territoire ultramarin pour le porteur de projet.

Il y a une nécessité à prendre en compte les spécificités territoriales pour qu'un dispositif fonctionne. Ces constats vont dans le sens d'une déconcentration par territoire ultramarin des expérimentations afin d'être au plus près des besoins et problématiques locales (enjeux de l'illettrisme à Mayotte et en Guyane, du suicide des jeunes Amérindiens en Guyane ou encore de la question de l'obésité des jeunes Martiniquais). Il s'avère essentiel d'adapter la déclinaison nationale d'un dispositif au regard des spécificités des territoires ultramarins.

▪ ***La proximité des porteurs, pour atteindre les publics visés***

Deux éléments clés pour la réussite de la mise en œuvre d'un dispositif se dégagent des enseignements des expérimentations ultramarines : mener des actions réalisables par les porteurs et adapter les dispositifs au(x) public(s) visé(s). Un diagnostic sur le public potentiellement visé et les dispositifs existants est un préalable nécessaire à la proposition d'actions réalisables.

Les évaluations des projets montrent que certains des porteurs n'arrivent pas à atteindre le public ciblé et se retrouvent avec de faibles effectifs de bénéficiaires ou d'autres types de bénéficiaires. Il s'agit d'adapter les dispositifs aux jeunes ciblés afin d'éviter le décalage entre les jeunes présents dans le dispositif et les jeunes visés au départ. Il paraît alors important de réaliser un diagnostic dans le but de comprendre pourquoi la population ciblée n'a pas été atteinte. Une des pistes de réflexion est que les dispositifs et actions mis en œuvre ne correspondent pas aux attentes des jeunes visés. Il s'agit également de comprendre en amont de l'expérimentation ce problème de ciblage. Toujours dans le même ordre d'idée, réaliser un diagnostic peut servir à dépasser les stéréotypes du porteur et ainsi d'avoir une connaissance plus fine des publics.

Avant d'envisager la mise en place d'un dispositif, il est nécessaire d'effectuer le recensement des dispositifs existants afin d'éviter de proposer des actions identiques. L'objectif d'un dispositif est de venir en complément de ceux déjà en place et de créer les partenariats nécessaires à d'éventuels portages communs d'actions.

Enfin, il est important de proposer une action réalisable par ceux qui vont en être les porteurs.

Plusieurs exemples peuvent être cités. Une expérimentation sur la création d'entreprise en Guyane a ainsi rencontré des difficultés dues notamment à l'éloignement des territoires d'implantation (isolement du lieu d'habitation, difficultés de mobilité) des jeunes bénéficiaires ou encore à la grande hétérogénéité du niveau scolaire des bénéficiaires. Il faut alors mener une réflexion, dès le départ, sur la pertinence et la possibilité de réalisation des actions proposées.

À La Réunion, un dispositif a été mis en place en complément d'actions déjà existantes (Sage, 2014**b**). Dans un premier temps, les jeunes en difficultés scolaires et familiales sont repérés lors de la Journée Défense et citoyenneté (JDC). Suite à cette détection, des étudiants volontaires (formés à la fois aux questions de l'illettrisme et sur les offres proposées par les missions locales) assurent un travail de suivi, d'accompagnement et d'orientation des jeunes en difficultés. La valeur ajoutée de ce dispositif d'accompagnement est de créer un maillon supplémentaire, par l'intermédiaire d'étudiants médiateurs, entre la détection d'une situation d'illettrisme et l'orientation vers des structures de formation et d'emploi.

▪ ***Informé ? Mettre en mouvement ? Quelles approches sur les territoires ultramarins ?***

Comment rendre un dispositif le plus efficace possible ? Quelle(s) forme(s) d'action(s) doi(ven)t être mise(s) en œuvre ?

Une des solutions, pour répondre à cette interrogation, est d'instaurer de la proximité, créer un environnement proche entre porteur et bénéficiaire. Toutefois, des freins existent comme la distance (notamment culturelle) qu'il peut y avoir entre les porteurs et les jeunes. Il s'agit alors de penser l'interstice entre le porteur de projet et le bénéficiaire. Cela peut par exemple prendre la forme d'intermédiaires qui seront des personnes relais et ressources (pair à pair, ambassadeurs, sentinelles). Certains évaluateurs ont constaté, lors de leur analyse des dispositifs, qu'il existe chez les jeunes et plus généralement dans les populations ultramarines une défiance vis-à-vis de porteurs métropolitains et cela peut s'avérer être un frein à la réussite d'un dispositif. Le constat général est que si un porteur n'est pas déjà en lien avec le public ou s'il ne se met pas dans un partenariat avec une organisation déjà identifiée, cela ne fonctionne pas.

Par exemple, un projet proposait à des jeunes Réunionnais, par le biais d'ateliers et chantiers d'insertion, de se former à la menuiserie auprès de professionnels (Souffrin, Stephan, 2013). Deux formateurs-menuisiers ont été embauchés mais l'un s'est désisté et l'autre s'est retrouvé confronté à l'impossibilité de former les jeunes, au moins en partie en raison d'une distance culturelle et générationnelle avec eux.

À l'inverse, un autre dispositif, de prévention et de civisme, s'est servi des jeunes issus de la première session qui se sont grandement impliqués dans la mise en œuvre du projet, et qui sont devenus à la fois des ambassadeurs de prévention, et des « grands frères » pour les nouveaux bénéficiaires. Mais la

proximité n'est pas suffisante, une formation des intermédiaires est également indispensable, comme cela a pu être observé dans le dispositif de prévention du suicide en Guyane.

Pour rendre plus efficace un dispositif, il semble adéquat de le penser en complémentarité avec les dispositifs existants. Par exemple, en Guadeloupe, un dispositif en faveur de la maîtrise des savoirs de base en faveur des apprentis n'a pas atteint ses objectifs et n'a pas suffisamment abouti pour produire des effets sur ces jeunes. Ce constat peut s'expliquer par le fait que le dispositif se soit superposé à une action existante, sans la prendre en compte. Il est alors apparu comme une charge et non comme une plus-value pour résoudre un problème non traité. Une des difficultés des acteurs de la jeunesse est de travailler de concert, en partenariat sur les territoires, or c'est une nécessité si l'on veut atteindre certains publics et rendre une action efficace.

Décentraliser les évaluations et enquêter au fil de l'eau

▪ ***Des résultats ultramarins dépendant des formes d'évaluation : penser la déconcentration des évaluations***

Comme expliqué précédemment, la mise en œuvre d'expérimentations prend différentes formes : il peut s'agir d'expérimentations nationales, d'expérimentations ciblant plusieurs territoires ultramarins ou d'expérimentations ciblant un seul territoire. Un des enseignements de l'analyse des expérimentations réalisées sur les DROM-COM est qu'il est très difficile de dégager des résultats et des enseignements dès lors que l'expérimentation est menée et évaluée simultanément dans plusieurs territoires. L'analyse des expérimentations perd alors en précision et il s'avère souvent difficile de connaître les spécificités et particularités des dispositifs sur des territoires donnés. Cela a pour conséquence de fournir des résultats partiels, difficiles à exploiter par territoire.

On retrouve, ensuite, des expérimentations spécifiques à chaque territoire dans certains appels à expérimentations, mais celles-ci ont été évaluées de manière groupée. Dans ces cas-là, il a été laissé aux équipes d'évaluateurs le choix de sélectionner certaines expérimentations plutôt que d'autres et il est ainsi arrivé que les actions menées spécifiquement sur les territoires des DROM-COM n'aient pas été évaluées.

Par conséquent, une des préconisations serait de réaliser des évaluations déconcentrées, c'est-à-dire spécifiques à chaque territoire, afin d'obtenir des résultats les plus fins possible en tenant compte du contexte local. Au-delà de tenir compte des caractéristiques et des contextes propres à chaque territoire, un des enjeux est que les évaluations soient menées sur le terrain et pas à distance par des équipes métropolitaines par exemple. Une des pistes d'action est alors de faire monter en compétences les évaluateurs locaux.

▪ ***S'adapter aux contextes locaux : le cas des langues régionales***

Un des éléments de contexte important à considérer pour les évaluateurs est la multiplicité des langues parlées sur ces territoires en dehors du français (le créole et 30 autres langues parlées en Guyane, 7 langues en Polynésie française, le mahorais et le malgache à Mayotte, le créole à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique). Cela peut s'avérer être une difficulté importante, voire une barrière, pour l'évaluateur qui, dans la majorité des cas, est métropolitain et ne maîtrise pas les langues locales. Une partie de la population ultramarine et de ses jeunes maîtrise plus facilement la langue

régionale que le français. Par exemple, lors de la réalisation d'un entretien, un jeune réunionnais aura plus d'aisance à s'exprimer en créole. Tenir compte des langues locales est un enjeu fort pour l'évaluateur.

▪ **La prise en compte de la temporalité des expérimentations**

Une évaluation doit correspondre à la temporalité de l'expérimentation afin d'effectuer une évaluation complète, de la mise en œuvre d'un dispositif aux effets de ce dernier. Il arrive qu'un certain nombre d'expérimentations aient démarré avant le début de l'évaluation ou encore qu'elles ne soient pas encore terminées au moment de la fin de l'évaluation. Par exemple, dans le cadre d'une expérimentation sur l'insertion professionnelle par la création d'entreprise dans plusieurs territoires ultramarins, les évaluateurs n'ont pas pu en mesurer les effets car les jeunes n'étaient pas encore sortis du dispositif à la fin de l'évaluation.

▪ **Co-construction des questions évaluatives**

Co-construire l'évaluation (identification des problématiques évaluatives) entre les équipes d'évaluateurs, les référents des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), les porteurs de projets et le FEJ, sur la base d'expérimentations déconcentrées, permet d'être au plus près des réalités de chaque territoire.

L'appel à projets « outre-mer » n°5 (en cours) a la particularité d'avoir été mis en œuvre de manière déconcentrée et les problématiques évaluatives ont été co-construites. Comment atteindre les jeunes visés par des dispositifs qui les concernent ? Telle est l'une des questions posées en Martinique et en Guadeloupe (par les cabinets d'études Pluricité et Geste). Comment inclure les familles dans les dispositifs et permettre une continuité entre les temps passés en internat et dans la famille ? Telle est la question centrale traitée à Mayotte (par Quadrant conseil). À La Réunion, en lien avec le Programme d'investissement d'avenir (PIA) jeunesse, il s'agira de poser la question de la place des compétences dans la construction de parcours à l'école puis vers l'emploi (par Social Lab). Enfin, au regard de l'urgence à traiter le problème des mules en Guyane, l'évaluation portée par l'agence Phare s'interroge sur l'absence d'acteurs légitimes, à l'échelle nationale ou locale, dans la lutte contre le phénomène des mules et sur l'impact que cela peut avoir sur la mise en place de dispositifs de prévention cohérents et pérennes à l'échelle du territoire.

Cette co-construction permet d'éviter une évaluation descendante et non adaptée à chaque territoire ultramarin, sans consultation des différentes parties prenantes. Cela peut préserver d'éventuels blocages de la part de porteurs et professionnels concernés (ne pas favoriser l'accès à des informations à l'évaluateur). La co-construction d'un projet est également un moyen de pallier certaines formes de résistance au changement d'acteurs intégrés au dispositif et à la mise en œuvre des actions.

▪ **Connaissance des territoires et évaluation in itinere en outre-mer**

Une équipe d'évaluateurs mobilisée sur un territoire des DROM-COM, comme sur n'importe quel territoire, se doit de maîtriser et de connaître le contexte local et ses enjeux toujours dans le but de réaliser une évaluation la plus complète et la plus fine possible. L'évaluation *in itinere* est une méthode nécessaire à la compréhension de la mise en œuvre, de la cohérence et de la pertinence d'un dispositif, particulièrement adaptée à l'évaluation d'un dispositif dédié à un petit groupe de bénéficiaires ou d'un dispositif en construction ou co-construction.

Il s'agit de produire de la connaissance sur un dispositif et sa mise en œuvre du point de vue de l'ensemble des acteurs inscrits dans un contexte spécifique. Ce type de méthode peut conduire à repérer des besoins ou potentiels invisibles au départ, c'est pour cela que certains chercheurs parlent alors de « recherche évaluative » (Patton, 2002) et s'inspirent de la *grounded theory*.¹²

¹² La *grounded theory*, introduite par Barney G. Glaser et Anselm Strauss (*The discovery of Grounded theory: strategies for qualitative research, 1967*), se traduit en français par « théorie ancrée » ou « théorie enracinée » et consiste en un va-et-vient entre terrain et théorie et l'utilisation de différentes méthodes de recueil de données qualitatives et de comparaison de situations ou groupes pour des montées en généralités.

Bibliographie

Les rapports d'évaluation

Grégot A., Sage K., Monnier E., 2014, *La maison des adolescents mobile*, Rapport Euréval, FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RE_APDOM2_44_EVA_RF_201402-2.pdf).

Juricic H., 2011, *DOM création, Les couveuses Outre-Mer s'unissent pour valoriser leur jeunesse*, Rapport Pollen Conseil, FEJ. (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_Eval_APDOM1_010.pdf)

Juricic H., Huboux E., 2015, *Plateforme innovante d'orientation et d'accompagnement professionnel pour les jeunes des communes isolées du Sud guyanais, ciblée sur valorisation des patrimoines culturels et environnementaux, respectueuse des valeurs communautaires traditionnelles*, Rapport Pollen Conseil, FEJ.

Labous C., Tousignant M., 2014, *Programme de promotion du bien-être, de prévention du suicide et d'accès aux soins sur le Haut-Maroni*, Rapport Université du Québec à Montréal, FEJ.

Nocus I., Salaün M., 2014, *L'enseignement renforcé du reo mā'ohi au cycle 3 comme prévention et lutte contre l'illettrisme en Polynésie française*, Rapport Université de Nantes/EHESS/IRIS, FEJ. (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/apdom2-7_rapport_final_evaluation_29-09-2014.pdf)

Rizo G., 2012, *Action de lutte contre le décrochage scolaire : consultations éducatives et suivi de mineurs en difficultés*, Université de La Réunion, Rapport CIRCI, FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA_APDOM1_04.pdf)

Sage K., Devaux Agathe., Caby Vincent., 2013, *Agir pour ma santé*, Rapport Euréval, FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RE_APDOM2_2_EVA_RF_201310.pdf)

Sage K., 2014a, *Renforcer les compétences de base des apprentis dans les CFA d'Outremer*, Rapport EUREVAL, FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_evaluation_apdom2_36.pdf)

Sage K., 2014b, *ESE-GA : Échange de savoirs pour l'Égalité des chances*, Rapport Euréval, FEJ.

Souffrin E., Stephan G., 2013, *Le développement de la filière du bois de Goyavier, par et pour les jeunes*, Rapport ESOI, FEJ (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/APDOM2_33_EVA_RF_201310.pdf)

Autres sources

Archimbaud A., Chapdelaine M-A., 2015, *Suicides des jeunes Amérindiens en Guyane française : 37 propositions pour enrayer ces drames et créer les conditions d'un mieux-être*, La Documentation française/Bibliothèque des rapports publics (www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000882.pdf).

Boudesseul G., Caro P., Grelet Y., Minassian L., Monso O., Vivent C., 2016, *L'Atlas des risques sociaux d'échecs scolaire. L'exemple du décrochage France DOM-TOM*. Nouvelle édition, PARIS, CEREQ/MEN-DEPP.

Demougeot L., 2018a, « Enquête emploi en continu en Guadeloupe. Le chômage diminue en 2017 », *INSEE Analyses Guadeloupe*, n° 29 (www.insee.fr/fr/statistiques/3532084).

Demougeot L., 2018b, « Enquête emploi en continu en Martinique. Le chômage est stable en 2017 », *INSEE Analyses Martinique*, n° 25 (www.insee.fr/fr/statistiques/3532055).

Demougeot L., 2018c, « Enquête emploi en continu en Guyane. Le chômage est stable en 2017 », *INSEE Analyses Guyane*, n° 29 (www.insee.fr/fr/statistiques/3532194).

Fleuret A., Paillolle P., 2018, « Enquête Emploi Mayotte 2017. Une hausse de l'emploi qui profite aux femmes », *INSEE Flash Mayotte*, n° 63 (www.insee.fr/fr/statistiques/3325915).

Géry Y., Mathieu A., Gruner C., 2014, *Les abandonnés de la République. Vie et mort des Amérindiens de Guyane française*, Paris, Albin Michel.

Gonzalez L., Saint Pol T. de, 2014, « Présentation du dossier », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 5-11.

INSEE, 2014, *Tableau de bord synthétique. Les jeunes adultes de Guyane. Un état des lieux* (www.insee.fr/fr/statistiques/1294512).

INSEE, 2016, « Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Guadeloupe », *INSEE Dossier Guadeloupe*, n° 8 (www.insee.fr/fr/statistiques/2129286?sommaire=2129290).

INSEE, 2018a, « Dossier complet. Département de la Réunion (974) », *INSEE Chiffres détaillés* (www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-974#chiffre-cle-3).

INSEE, 2018b, « Le taux de chômage diminue de 0,7 point au quatrième trimestre 2017 », *Informations rapides*, n° 38 (www.insee.fr/fr/statistiques/3326105#titre-bloc-1).

INSEE, 2018c, « Les résultats du recensement de la population » (www.insee.fr/fr/information/2008354)

INSEE, 2018d, « Synthèse démographique, sociale et économique. Mayotte », *INSEE TI TEM*, (www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2018177/tiTEM.pdf)

James S., Kerivel A., Abderemane Cheik A-S., 2018, « Coéducation et confiance en soi : des leviers pour lutter contre l'illettrisme des jeunes ultramarins », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 14, juin (www.injep.fr/sites/default/files/documents/ias14_coeducation_et_confiance_en_soi.pdf)

Léglise I., Renault-Lescure O., Launey M., Migge B., 2013, « Langues de Guyane et langues parlées en Guyane », in Kremnitz G. (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 671-682.

L'Horty, Y., 2014, « La persistance du chômage ultramarin : un problème aux causes multiples », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 114-135.

Malidi Z., 2015, *La politique de maîtrise de la fécondité à Mayotte. Accent sur la prévention primaire*, Mémoire de master 2 en sciences humaines et sociales, Université Paul Valéry-Montpellier.

Maurin L., Bernier M., 2013, « Des départements d'outre-mer marqués par les difficultés sociales et les inégalités », *Compas études*, n° 9, p. 4 (www.inegalites.fr/IMG/pdf/compasetudes9_octobre2013_2.pdf).

Morel S., Maire S., 2014, « La jeunesse à La Réunion, une mise en prospective ». *Informations sociales*, n° 186, p. 118-124 (www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-6-page-118.htm).

Patton Quinn M., 2002, *Qualitative research and evaluation methods: Integrating Theory and Practice*, New York (États-Unis) Sage.

Plateforme d'observation sociale et sanitaire (POSS) Martinique, 2016, « Insertion sociale et professionnelle en Martinique », *Focus santé 2- Comportement à risque*, (<http://martinique.drjcs.gouv.fr/sites/martinique.drjcs.gouv.fr/IMG/pdf/focus-sante2-avril2016.pdf>).

Richard J-B., Pitot S., Cornely V., Pradines N., Beck F., 2015, « Premiers résultats du Baromètre santé DOM 2014, Guadeloupe », Saint-Maurice, Santé publique France, (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1673.pdf>),

Roinsard N., 2014, « Conditions de vie, pauvreté et protection sociale à Mayotte : une approche pluridimensionnelle des inégalités », *Revue française des affaires sociales*, n°4, p. 28-49.

Temporal, F., 2017, « Les jeunes ultramarins : quelle(s) réalité(s) ? », in Leroux C., Ihaddadene F. (coord.), *Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer*, Paris, INJEP/Cahiers de l'action, n° 49, p. 7-17.

ILLETTRISME, INSERTION PROFESSIONNELLE, SANTÉ :

DES DÉFIS POUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE EN OUTRE-MER.

ENSEIGNEMENTS DES ÉVALUATIONS D'EXPÉRIMENTATIONS

Depuis 2009, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a soutenu de nombreuses expérimentations sur les territoires d'outre-mer. Ainsi, plus de 140 expérimentations (ou expériences ou dispositifs) ont été réalisées sur les territoires ultramarins, tous appels à projets confondus.

Cette note de synthèse vise à dégager les enseignements des expérimentations soutenues par le FEJ, en partenariat avec le ministère des outre-mer sur les territoires ultramarins. Elle est l'occasion de porter un regard réflexif sur les évaluations réalisées et de proposer des pistes pour de futures expérimentations dont l'ambition est de répondre de manière adaptée aux problèmes des jeunes sur ces territoires.

Après avoir dressé un état des lieux de la situation des jeunes ultramarins et de leurs conditions de vie, elle présente les enseignements d'évaluations d'un certain nombre de projets en se focalisant sur trois thématiques essentielles qui constituent un défi pour les politiques jeunesse sur ces territoires : illettrisme et décrochage scolaire, insertion professionnelle et santé. Enfin, des préconisations et des pistes de réflexion sont proposées à partir des résultats présentés afin d'envisager de nouvelles expérimentations dans les territoires d'outre-mer.